



Arrêté N° 2023_CONC_105

Le Président,
Georges CRISTIANI

ARRÊTE DU PRESIDENT

Aix-en-Provence, le 23 novembre 2023,

Arrêté portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission, la liste des examinateurs associés ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2023.

Le **Président** du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la fonction publique,**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiée** relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée** relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du Code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié** relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'État, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié** portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- **VU le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

- **VU le décret n°2011-559 du 20 mai 2011 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- **VU le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié** pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- **VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU le décret n°2022-122 du 4 février 2022** prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- **VU le décret n°2022-529 du 12 avril 2022** portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 notamment son article 2,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU l'arrêté du 26 juillet 2007** fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- **VU le recensement des besoins** effectué par les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **VU l'arrêté 2022_CONC_61 du 17 octobre 2022** portant ouverture par le Centre de gestion des Bouches-du-Rhône pour le compte des Centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_74 du 29 août 2023** portant composition du jury des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023.
- **VU l'arrêté 2023_CONC_75 du 29 août 2023** portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023,
- **VU l'arrêté 2023_CONC_88 du 18 septembre 2023** modifiant l'arrêté CONC_2023_74 du 29 août 2023 portant composition du jury des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023.
- **VU l'arrêté 2023_CONC_89 du 19 septembre 2023** modifiant l'arrêté 2023_CONC_75 portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les listes des candidats admissibles aux concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023, sont arrêtées conformément aux documents annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les épreuves obligatoires d'admission se dérouleront aux dates et adresse suivantes :

	Épreuve	Dates	Lieu
Concours externe	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).	du lundi 27 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2023	CDG 13 Bâtiment B 15 boulevard de la Grande Thumine 13090 AIX-EN-PROVENCE
Concours interne	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle et permettant au jury d'apprécier sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).		
Concours interne spécial	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat qui présente son parcours professionnel au sein de la communauté éducative auprès des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines et permettant au jury d'apprécier sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).		
Troisième concours	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle et permettant au jury d'apprécier sa motivation, son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois ainsi que sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler. (durée 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).		

ARTICLE 3 : La liste des examinateurs associés est constituée comme suit :

Prénom NOM	Fonction – Collectivité
André BERTERO	Maire d'Aurons
Christophe GENRE-JAZELET	Directeur Général des Services – Mairie de Saint-Cannat
Alain MEGGIATO	Directeur Général des Services – Mairie d'Éguilles
Michel RENAUDIN	Conseiller municipal – Mairie de Vitrolles

ARTICLE 4 : Le jury d'admission des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023 se réunira le jeudi 14 décembre 2023, dans les locaux du CDG 13.

ARTICLE 5 : Le CDG 13 se réserve le droit, au regard des contraintes sanitaires en vigueur au moment de la réunion du jury d'admission, de l'organiser en visio-conférence.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du CDG 13.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 8 : La Directrice du CDG 13 est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.



Georges CRISTIANI





CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL SESSION 2023

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 7 novembre 2023

N° de dossier	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
20066	ALLAIS		Guillaume
20118	ANDRADE-NASO	ANDRADE	Sylvie
20171	AUDIGIER	AUDIGIER	Raphaële
20057	AUVRAY	AUVRAY	Lucie
20133	BARACHINI	BARACHINI	Léa
20186	BEFVE	BEFVE	Emeline
20147	BEJAOU		Alexandre
20015	BENZEKRI	GHABI	Sophia
20184	BINI	BINI	Florence
20257	BOURGUE	BOURGUE	Marion
20160	BRIMA	BRIMA	Soraya
20106	BRUN	BRUN	Mélanie
20190	DENIS	DENIS	Clémence
20213	DI COSTANZO	DI COSTANZO	Émilie
20153	DIDDI		Thibaut
20041	DINOIA	DINOIA	Carole
20013	DUMAS-MITON	DUMAS-MITON	Anne
20073	DURAND	DURAND	Marine
20045	FANTIN	FANTIN	Marion
20129	FRENOIS	FRENOIS	Cyrielle
20178	GALINDO	GALINDO	Julie
20030	GOBINDRAM-ISRAEL		Johann
20224	GOUSPY	GOUSPY	Fanny
20124	HAKIMI		Mohsen
20262	LEGROS	LEGROS	Céline
20010	LUCCI	LUCCI	Victoria
20104	MANZI		Alexandre
20078	MARRE	MARRE	Camille
20225	MARTINEZ	MARTINEZ	Pauline-Anna
20141	MIGLIORINI		Simon
20195	MOUT	MOUT	Megane
20259	NGINN	NGINN	Isabelle
20208	PACOUIL	PACOUIL	Amandine
20076	PAUCHARD		Sylvain
20229	PAVAN	DUTRA TINE E SILVA	Camila



CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL SESSION 2023

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 7 novembre 2023

N° de dossier	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
20091	PIEYRE-BONNIOL	PIEYRE	Margaux
20145	RAMADIER	RAMADIER	Pauline
20142	RIDOLFI-MARION	RIDOLFI	Charlotte
20253	ROMAN	ROMAN	Angelique
20200	ROUCHON		Jérémy
20094	SIC	SIC	Julie
20215	SOUTOUL	SOUTOUL	Emilie
20004	TIZI	TIZI	Lilia
20227	VOLLE	VOLLE	Charlotte
20121	WALTER	WALTER	Vanessa
20140	ZERGDJENAH	ZERGDJENAH	Myriam
20183	ZUNINO		Louis

47 candidats admissibles



CONCOURS INTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL SESSION 2023

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 7 novembre 2023

N° de dossier	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10147	ADANI	DUBOIS	Marie-Laure
10150	AGIER	AGIER	Rachel
10017	AKNINE	AKNINE	Julie
10317	ALBERTO		Sylvain
10341	ALIOUI	ALIOUI	Atika
10025	ANTOLINO		Damien
10229	BACHERA	FOURAGNAN	Adeline
10209	BARUCHELLO		Cédric
10321	BERHAIL		Riad
10208	BLAIRON		Stéphane
10159	BLOCQUEL	BLOCQUEL	Amandine
10029	BOISSY	BOISSY	Marie-Line
10304	BONNET	BONNET	Agnès
10023	BOUCHAHTA		Benjamin
10094	BOUFERROUK		Abdelhak
10091	BOUHOU	TOURI	Naoual
10072	CALI		Sébastien
10037	CANDELI		Vincent
10153	CARTAL	CARTAL	Olivia
10225	CRENDAL	CRENDAL	Marine
10078	DALMASSO		Thomas
10128	DELUCHI	DELUCHI	Magalie
10176	DENISE-MIGOZZI	DENISE-MIGOZZI	Alizée
10156	DURAND		Nicolas
10226	FENOGLIO	FENOGLIO	Solène
10231	FERRAND	FERRAND	Ameline
10266	FRANCHI	DALLEST	Sophie
10057	GAMONDÈS	GAMONDÈS	Nathalie
10163	GARCIA	GARCIA	Virginie
10098	GEREAUD	DI CARLO	Aurélie
10018	GILLY	DI GIACOMO	Carole
10087	GIUSTINIANI	GIUSTINIANI	Sophie
10119	GUIGOU	GUIGOU	Laura
10038	GUILLEMIN	GUILLEMIN	Marine
10253	HERMANGE		Vincent



CONCOURS INTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL SESSION 2023

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 7 novembre 2023

N° de dossier	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10124	HERPAIN		Bastien
10036	HOCINE	HOCINE	Sonia
10137	JULES	BEAUMONT	Emilie
10056	JURKIEWICZ	HOFFMAN	Sandrine
10123	LICAUSI	LICAUSI	Priscille
10001	LIQUIDATO	LIQUIDATO	Lucie
10043	MILLOT	MILLOT	Perrine
10016	MORIN		Clément
10164	NEYRON	LEDENT	Georgia
10138	OLIVESI	POLI	Laetitia
10009	PAOLI	PAOLI	Margaux
10218	PIACITELLI	PIACITELLI	Lucie
10305	POUSTIS		Adrien
10080	RAMOND	RAMOND	Nathalie
10115	RANIERI-PEREIRA		Alexandre
10105	RIZZO	RIZZO	Emilie
10112	RODO	RODO	Elsa
10271	SABOURET	SABOURET	Luce
10059	SALIOU	SALIOU	Séverine
10113	SANSONE	SANSONE	Emeline
10213	SEIGNOUR		Patrick
10013	SERRANO	SERRANO	Laetitia
10149	SIEWIERA	SIEWIERA	Amandine
10033	SOLINGA	SOLINGA	Sandrine
10130	SPECHT	AILLAUD	Laura
10259	TAHRI		Rachid
10079	TCHOUKOUANI NGUENKAM		Marc
10335	TOUCAS	TOUCAS	Laure
10220	TRABUCCO	TRABUCCO	Elodie

64 candidats admissibles



CONCOURS INTERNE SPÉCIAL D'ANIMATEUR TERRITORIAL SESSION 2023

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 7 novembre 2023

N° de dossier	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
11019	AGOSTINI	AGOSTINI	Stéphanie
11042	BANCAL	MARTINEZ	Laetitia
11001	CHAUMAZ	CHAUMAZ	Christelle
11010	CHAZE	BERTHAULT	Leslie
11017	DANGIN	DANGIN	Lucile
11020	FAITOT	MALLIA	Lydie
11012	GALICHER	NOUGUIER	Stephanie
11004	GRAZZINI	ARRIGHI	Roxane
11006	HERNANDEZ	HERNANDEZ	Corinne
11002	LOPEZ	LOPEZ	Véronique
11030	MACCARIO	BOX	Sylvie
11047	MARTINEZ	MARTINEZ	Marie-Pierre
11007	MERLE	MERLE	Magali
11045	MIGNOT	GOURAT	Karine
11003	OUILLON	OUILLON	Elodie
11058	PENTANGELO	SCARPA	Caterina

16 candidats admissibles



TROISIÈME CONCOURS D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 7 novembre 2023

N° de dossier	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
30034	ALLART	ALLART	Agnès
30033	BROITMANN		Damien
30007	EVIN	EVIN	Emmanuelle
30012	HASSEINIA	HASSEINIA	Sabrina
30004	MARTIN	ROUX	Maguelone
30019	MARTINEZ		Rémy
30029	MASSON	MASSON	Céline
30001	REINHARD-RIBOU	REINHARD-RIBOU	Christel
30027	SAVINI	SAVINI	Eva
30013	VENTURELLI		Fabio

10 candidats admissibles